

Les politiques en faveur des jeunes

Découvrez les principales actions à destination des jeunes en matière d'accès à la formation, à l'emploi et aux aides spécifiques.

La situation des jeunes sur le marché du travail est une préoccupation constante des pouvoirs publics. Un écosystème très varié d'acteurs est mobilisé pour mettre en œuvre les politiques visant à favoriser leur accès à la qualification et à l'emploi. Retrouvez ci-dessous ces différentes politiques publiques et les ressources à votre disposition.



Le plan #1jeune1solution

Une priorité : **faciliter l'entrée des moins de 30 ans sur le marché du travail.**

Durement touchés par les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire, les jeunes sont la priorité du plan France relance mis en place par le gouvernement en juillet 2020.

Le plan #1jeune1solution concerne tous les jeunes de 16 à 30 ans non scolarisés et en recherche de solution (formation, emploi, stage, contrat en alternance, volontariat, accompagnement).

- **Pour en savoir plus, consultez**
 - notre page [Le plan #1jeune1solution](#)
 - [le déploiement du plan en Auvergne-Rhône-Alpes](#)
- **Les outils mobilisables:** retrouvez sur la plateforme #1jeune1solution :
 - [Les outils pour aider les jeunes à préparer leur avenir](#)
 - [Les solutions proposées aux professionnels pour simplifier le recrutement](#)

La lutte contre le décrochage scolaire

Les politiques de lutte contre le décrochage, menées depuis plusieurs années en France ont permis de réels progrès. Pour autant, un nombre important de jeunes sortent encore du système scolaire sans diplôme.

Un enjeu de taille lorsque l'on sait que les jeunes non diplômés ont **deux fois plus de risque d'être au chômage** que ceux qui sont sortis avec un diplôme de niveau CAP ou baccalauréat.

- **Retrouvez dans nos pages dédiées**, les informations clés permettant de bien appréhender le phénomène et les outils d'accompagnement disponibles
 - >> [Décrochage scolaire, comprendre et agir](#)
Définitions, chiffres et causes du décrochage, politiques de prévention...
 - >> [La lutte contre le décrochage scolaire en Auvergne-Rhône-Alpes](#)
Chiffres en région, acteurs locaux, témoignages de professionnels...
- **Les outils mobilisables :** [Le répertoire de mesures pour les jeunes déscolarisés](#), outil indispensable pour accompagner les jeunes.

La mise en œuvre de l'obligation de formation pour les 16-18 ans

Une nouvelle étape dans la lutte contre le décrochage scolaire

Depuis le 1er septembre 2020 les mesures de lutte contre le décrochage scolaire sont renforcées par la mise en œuvre

de l'obligation de formation pour les jeunes de 16 à 18 ans.

De nouveaux acteurs

Le commissaire à la lutte contre la pauvreté auprès du préfet de Région et la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) sont chargés, en lien avec la délégation de région académique à l'information et à l'orientation (DRAIO) de coordonner la mise en œuvre de cette obligation.

- **Pour en savoir plus**, consultez notre page [Obligation de formation des 16-18 ans](#)
- **Les outils mobilisables** : consultez le [guide d'accompagnement au déploiement dans les territoires](#) et le [répertoire de mesures pour les jeunes déscolarisés](#)

Les actions mises en œuvre dans le cadre de la politique de la ville

Les jeunes résidant dans les 1 514 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), seraient 2,1 millions, soit 15 % de la jeunesse française, selon le ministère de la Cohésion des territoires. Une population davantage touchée par les inégalités scolaires et le chômage.

Depuis 2018, la politique de la ville en faveur des quartiers prioritaires s'emploie à pallier ces fragilités.

- Consultez notre page [Politique de la ville en faveur des jeunes.](#)